

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

COMITÉ SYNDICAL

Délibération de la séance du
mardi 5 mars 2019



Président : M. Loïc Chabrier, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne

Vice-Présidente : Mme Myriam Picot, conseillère Métropole de Lyon

Présents : M. Loïc Chabrier, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Mme Antoinette Butet-Vallias, conseillère municipale, Ville de Villeurbanne
M. Jean Paul Chich, conseiller municipal, Ville de Villeurbanne
M. Jean Wilfried Martin, conseiller Métropole de Lyon

Excusé(s) : Mme Myriam Picot, conseillère Métropole de Lyon, **donne pouvoir** à M. Loïc Chabrier
Mme Anne Reveyrand, conseillère Métropole de Lyon, **donne pouvoir** à Mme A Butet-Vallias
M. Damien Berthilier, conseiller Métropole de Lyon, **donne pouvoir** à M. Jean Paul Chich

Absents : M. Ikhlef Chikh, conseiller municipal, Ville de Villeurbanne
Mme Sarah Sultan, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne

Délibération n°1910 : Vote du Budget primitif 2019

Rapporteurs : **Mme Coralie Toussaint, Responsable administrative et financière ENMDAD**

Délibération n°1910 - Budget primitif 2019

Mesdames, Messieurs,

Pour le budget primitif 2019 du Syndicat Mixte de Gestion de l'Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique de Villeurbanne, **les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à 5 272 402.72 €.**

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 5 263 181.00 €.

La contribution statutaire de la Ville de Villeurbanne est de 3 373 000.00 € et la contribution statutaire de la Métropole de Lyon est de 934 804.00 €.

A cela s'ajoute les autres recettes de fonctionnement (présentées dans le BP 2019 en annexe) et l'excédent de fonctionnement reporté 2018 pour 9 221.72 €.

La totalité des recettes de fonctionnement s'élève donc à **5 272 402.72**

Les dépenses de la section d'investissement 2019 s'élèvent quant à elles à 75 363.93 €.

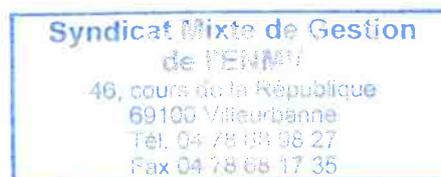
Les recettes d'investissement 2019 s'élèvent à 59 000.00 €.

A cela s'ajoute le **solde d'exécution de la section d'investissement reporté de 2018 pour 16 363.93 €.**

Ainsi le total des recettes d'investissement s'élève à **75 363.93 €.**

Document annexe : Budget Primitif 2019.

Après vote, les membres du syndicat mixte de gestion de l'ENMDAD adoptent le Budget Primitif 2019 tel qu'il est présenté en document annexe.



Loïc CHABRIER

Président du Syndicat Mixte de Gestion

**Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique
Villeurbanne**

Transmis Préfecture le : 04/03/19